



PREUVES D'AMOUR

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

(S')INFORMER

Suggestions de thématiques pour une animation

- Les couples binationaux avec et sans papiers
- L'amour et les politiques migratoires
- Le regroupement familial
- Les mariages blancs et mariages gris

Objectifs de la vidéo

- Faire prendre conscience des difficultés, démarches et discriminations auxquelles doivent faire face les couples mixtes en Belgique.
- Rendre compte de l'impact des politiques migratoires belges au sein des couples binationaux.
- Alerter sur le caractère injuste de la loi sur le regroupement familial et sur le racisme institutionnel.

Les acteurs et actrices présent·e·s dans la vidéo

- **« Amoureux, vos papiers ! »** est un réseau de soutien aux couples victimes de politiques migratoires belges. Le réseau est né en 2015 du constat que les couples mixtes avec/sans papiers sont presque toujours soupçonnés de fraude dès qu'ils décident d'officialiser leur relation. Le législateur belge, de plus en plus suspicieux à l'égard des étrangers, a donné la possibilité aux officiers d'état civil de refuser de célébrer les mariages « visant à l'obtention d'un titre de séjour ». « Amoureux, vos papiers ! » a créé un site internet qui recueille des témoignages et offre des conseils sur les démarches à suivre. Le réseau organise également des séances mensuelles pour apporter des réponses aux questions juridiques, et des rencontres pour faciliter les contacts entre les couples mixtes dans le but de dénoncer l'arbitraire et le harcèlement d'état dont font l'objet les couples avec/sans papiers en Belgique.

BOUSCULER

Les grandes pistes de réflexion et les questions concrètes liées

- Comment prouver que l'on est amoureux.euse ? Comment est-il possible de prouver un sentiment ?
- Quelles sont les conditions requises par l'Etat belge pour pouvoir accéder au regroupement familial et obtenir un titre de séjour quand on est de nationalité extra-européenne ?



- Pourquoi l'Etat cherche-t-il autant à criminaliser les couples mixtes ? Sur quoi se base l'état pour déterminer si un mariage est blanc ou non ? Pourquoi la Belgique a mis en place des conditions durcies pour le regroupement familial mais qui ne sont pourtant pas requises dans d'autres pays de l'UE ?
- En quoi tous ces obstacles et discriminations auxquels doivent faire face les couples mixtes peuvent briser certaines relations ? Quelle est la charge émotionnelle vécue par ces amoureux·euses ? Et quel est le poids de toutes ces démarches au sein d'un couple ?
- Comment soutenir ces couples mixtes ?
- Pourquoi dit-on que, petit à petit, l'amour devient un privilège ?



MOBILISER

Liens vers des outils qui permettent d'alimenter la réflexion

- Consulter le site internet d'« [Amoureux, vos papiers !](#) » qui reprend énormément d'informations essentielles à connaître avant de se rendre à la commune et notamment [ce schéma d'explications](#) sur les différentes procédures.
- Le dossier du Ciré asbl, « [Les procédures de regroupement familial : un frein à l'intégration](#) », écrit par Coralie Hublau, Août 2019.
- Les vidéos explicatives sur le regroupement familial réalisées par Coralie Hublau du Ciré asbl : [ici](#) et [là](#)
- Le podcast de Graziella Van Loo, « [La chasse aux mariages ou aux cohabitations des sans-papiers en Belgique](#) » paru en ligne sur le Micro Ouvert le 28 novembre 2019.
- La newsletter de l'Association pour les droits des étrangers, parue en février 2020 qui reprend une analyse du juriste Thomas Evrard, « [Le délai d'enregistrement des actes d'état civil étrangers, une banale violation des droits fondamentaux](#) ».
- Le dossier « La Traque au mariage blanc » paru dans le numéro 462 d'Alter échos le 30 mars 2018 : [ici](#) et [là](#)
- Le reportage « [Un banquet de noces pour rappeler que les couples sans-papiers n'ont pas les mêmes droits que les autres](#) » de Thomas Dufrane et Béatrice Broutout, diffusé le 14 février 2020 sur BX1.
- L'article de Francesca Spinelli, « [Visas pour l'UE : les compagnies privées profitent, les demandeurs galèrent](#) », diffusé sur Voxeurope le 31 décembre 2020.
- Le témoignage d'une Verviétoise publié par Olivier Thunus dans la RTBF le 21 octobre 2019, « [Le regroupement familial est long et cher](#) ».
- L'article de W. Fayoumi et F. Wallemacq, « [A 62 ans, l'épouse népalaise d'un ressortissant belge est arrêtée à l'aéroport et emmenée dans un centre fermé](#) », paru sur la RTBF le 21 novembre 2021.
- L'article de Louis Colart dans le Soir du 26 juin 2018, « [Le regroupement familial est un droit sous pression en Belgique](#) ».
- L'article de Philippe Carlot publié sur la RTBF le 15 février 2018, « [Un collectif dénonce la politique d'un échevin schaarbeekoïse en matière de mariages blancs](#) ».
- L'article de Lorraine Khil dans le Soir du 14 février 2017, « [Saint Valentin : l'amour à l'épreuve de la police](#) ».
- L'opinion de l'avocate Selma Benkhelifa parue dans le Vif le 27 janvier 2017, « [Bébé papiers/bébés allocs, toujours les mêmes accusations racistes](#) ».
- La revue de l'Institut de sociologie, « [La situation socio-économique des couples mixtes et étrangers en Belgique : un obstacle dans le parcours migratoire](#) », par Sarah Ganty, 2015.



Pistes d'actions et de mobilisations concrètes

- Suivre les actions du réseau « [Amoureux, vos papiers !](#) » annoncées sur leur site et participer aux mobilisations à l'occasion du Loving Day et de la Saint-Valentin.
- Faire du plaidoyer politique contre les politiques migratoires en envoyant des lettres aux député·e·s pour les sensibiliser aux discriminations subies (restriction du droit fondamental à la famille, complexité administrative, racisme institutionnel et systémique) par les couples mixtes, et en insistant pour supprimer la condition de moyens stables, réguliers et suffisants pour le·la regroupant·e. Le but est que le·la citoyen·ne belge regroupant·e soit considéré·e comme citoyen·ne des autres pays de l'UE.
- S'investir comme bénévole auprès d' « Amoureux, vos papiers ! ». Le réseau recherche notamment des personnes qui seraient motivées de reprendre la communication sur les réseaux sociaux. Et si vous êtes juriste ou avocat·e spécialisé·e en droit des étrangers, venez soutenir les séances de conseils et d'écoutes pour les couples mixtes. Intéressé·e ? Écrivez à amoureuxvospapiers@gmail.com.

